

# SPORT

*"Le sport à Orléans : proximité, performance, santé, des équipements ouverts, des quartiers actifs, une métropole sportive solidaire"*



## Nos 5 engagements phares

1. Ouvrir les grands équipements à tous les sports et à tous les publics
2. Rééquilibrer l'offre sportive entre les quartiers et la métropole
3. Faire du sport un pilier de la santé et de la prévention
4. Soutenir durablement les associations et les clubs de proximité
5. Moderniser les équipements avec une exigence écologique et sociale



L'ALLIANCE DES  
COLLECTIFS CITOYENS

**OSE** *Orléans Solidaire Ecologique*



# Diagnostic express – quelques constats

## Des équipements structurants sous-utilisés

Orléans et sa métropole se sont dotées d'**infrastructures majeures** – CO'Met, stade de la Source, palais des sports – qui mobilisent **des montants d'investissement et de fonctionnement considérables**. CO'Met, présenté comme « le plus bel équipement de France », a ainsi coûté 180 M€ à la collectivité selon les chiffres rappelés en conseil métropolitain. Pour faire vivre cette grande salle et équilibrer la délégation de service public, la Métropole verse chaque année **1,33 M€ de subventions au club professionnel Orléans Loiret Basket, dont 210 000 € de rallonge votée en 2023**, principalement pour lui permettre de payer un loyer appelé à passer de 125 000 € à 250 000 €, puis 500 000 €. **Celle-ci reste néanmoins fermée environ 300 jours par an.**

Ces choix traduisent une **priorité nette donnée au sport-spectacle et à quelques grands événements internationaux** (Ligue des Nations de volley, rencontres de l'équipe de France, grands concerts) pour remplir l'agenda de l'Arena. Dans le même temps, **l'accès à ces équipements structurants est impossible et les créneaux pour les clubs amateurs interdit**.

Les réactions relayées dans la presse locale expriment ce décalage : **alors que certains élus défendent des investissements « prestigieux », de nombreux citoyens demandent que l'argent public finance d'abord des activités physiques accessibles « gratuites ou presque pour tous », plutôt que le seul sport de haut niveau**. Sans rééquilibrage du modèle économique et des priorités, ces équipements risquent de rester des vitrines coûteuses, peu appropriées aux usages de la majorité des Orléanais et des Orléanais.

## De fortes inégalités territoriales

À l'échelle du bassin de vie, un diagnostic mené par l'agence d'urbanisme Topos montre que **plus de la moitié des équipements** (toutes fonctions confondues) **sont concentrés sur le périmètre d'Orléans Métropole, qui en accueille 53 %**. Ce rôle de « cœur » métropolitain est logique, mais il masque de fortes disparités internes : certains quartiers du centre et de La Source combinent grandes enceintes et équipements de proximité, tandis que d'autres secteurs – notamment en quartiers populaires ou en communes périphériques – restent **nettement moins dotés en terrains, gymnases ou salles polyvalentes**.

Les études nationales sur le sport dans les quartiers prioritaires rappellent que, **dans ces territoires, les villes sont très souvent la principale, voire la seule, source de financement pour les associations et structures socio-sportives, et que l'offre des clubs fédérés ne suffit pas à couvrir les besoins**. Ce constat se retrouve dans l'agglomération orléanaise : les éducateurs et associations de terrain soulignent régulièrement la difficulté à obtenir des créneaux dans les gymnases, à organiser des cours de natation pour tous les enfants ou à proposer des pratiques mixtes et accessibles dans les quartiers éloignés des grands équipements.

Nous avons reçus des témoignages évoquant par exemple « **l'iniquité pour les enfants de l'agglomération** » en matière d'apprentissage de la natation, selon la commune où l'on habite et la disponibilité des piscines. Ces inégalités territoriales **se cumulent avec les inégalités sociales** : les familles les moins favorisées doivent souvent financer des déplacements, des licences ou du matériel plus coûteux, ce qui freine fortement la pratique régulière, en particulier chez les adolescents et les jeunes filles.



## Des équipements vieillissants

Une partie importante du parc sportif orléanais date des années 1970-1980. Le stade de la Source, stade omnisports inauguré en 1976, illustre cette situation : malgré plusieurs phases d'extension et de rénovation (travaux de mise aux normes estimés à 6 M€ en 2014, nouvelle pelouse hybride pour 1,5 M€ en 2020), l'équipement reste fragile et coûteux à entretenir.

Fin 2023, un sablage réalisé avec un sable contaminé par des morceaux de verre a rendu la pelouse impraticable ; un expert mandaté par la mairie a recommandé de remplacer intégralement le gazon, obligeant l'US Orléans à délocaliser ses matchs sur le terrain synthétique annexe. Cet épisode montre à quel point un incident technique peut immobiliser un grand équipement et mobiliser à nouveau des dépenses publiques importantes.

Sur le reste du territoire, de nombreux gymnases et terrains de quartier présentent des sols détériorés, des éclairages obsolètes, des vestiaires inadaptés ou des problèmes d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Les dispositifs nationaux comme le plan « 5 000 équipements de proximité », lancé pour moderniser les terrains de sport dans les quartiers carencés, ciblent précisément ce type de retard accumulé. À Orléans, le risque est de concentrer les investissements sur quelques grandes enceintes (CO'Met, stade de la Source) en laissant vieillir le maillage de proximité, celui qui structure concrètement la pratique sportive quotidienne.

## Un potentiel sport-santé insuffisamment exploité

Les données nationales rappellent l'ampleur du défi : en France, seulement 33 % des filles et 51 % des garçons de 6 à 17 ans atteignent les recommandations d'activité physique, tandis que 8 enfants sur 10 passent au moins deux heures par jour devant un écran. Chez les adultes, 53 % des femmes et 71 % des hommes respectent les recommandations, mais 8 adultes sur 10 déclarent plus de trois heures quotidiennes d'écran de loisirs, avec des durées plus élevées dans les grandes agglomérations et chez les ménages les moins diplômés. Orléans et sa métropole sont directement concernées par ces inégalités sociales et territoriales de santé.

Le territoire ne part pas de zéro. La Ville d'Orléans a mis en place un dispositif de « sport-santé sur ordonnance » en partenariat avec le CHU et les maisons de santé, permettant à des patients atteints de maladies chroniques de bénéficier d'un accompagnement vers une activité physique adaptée.

Dans le quartier de l'Argonne, des séances de sport sur prescription sont organisées depuis 2024 dans les locaux de l'AJLA, en lien avec l'Ufolep, pour des patients suivis par leur médecin traitant. En parallèle, des projets comme le futur complexe WeForm – un « espace urbain de santé » associant logements, pôle de santé et près de 1 000 m<sup>2</sup> dédiés à la pratique du sport-santé – montrent que des acteurs privés commencent à investir ce champ. La région Centre-Val de Loire compte par ailleurs 18 Maisons Sport-Santé labellisées, dont plusieurs dans le Loiret (Fleury-les-Aubrais, Olivet, structures hospitalières, etc.).

Mais ces initiatives restent encore marginales au regard de l'ampleur de la sédentarité et des maladies chroniques. Sans stratégie coordonnée entre Ville, Métropole, ARS, clubs et associations, le sport-santé risque de rester un dispositif expérimental, réservé à quelques structures et publics orientés, plutôt qu'un véritable pilier de la politique de prévention et de réduction des inégalités de santé.

## Une gouvernance peu lisible

La répartition des compétences entre la Ville d'Orléans et Orléans Métropole en matière de sport – et en particulier de sport de haut niveau – reste floue pour les clubs comme pour les habitants. L'équipement CO'Met concentre cette **ambiguité** : la Métropole en assume la charge financière et la programmation, tandis que les communes continuent de gérer l'essentiel des équipements de proximité et des relations avec les associations.

Pour mémoire, selon un vice-président de la Métropole, Orléans serait la **métropole la plus généreuse de France avec son club de basket de Pro B** : 1,3 M€ de subventions contre 257 000 € à Dijon, 748 000 € à Nancy ou 865 000 € à Pau. Dans le débat public, plusieurs élus – y compris le président de la Métropole – reconnaissent l'absence de « véritable politique sportive communautaire » et appellent à clarifier le partage des rôles entre niveau communal et métropolitain dans un contexte où la Métropole a déjà investi plus de 160 M€ pour construire le complexe.

Pour les clubs amateurs, les associations et les habitants, cette gouvernance au coup par coup se traduit par **un manque de lisibilité** : qui décide des priorités d'investissement ? selon quels critères sont attribuées les subventions ? quelle place est faite au sport pour tous face au sport-spectacle ? **Tant que ces questions ne seront pas tranchées dans un cadre stable, la politique sportive restera perçue comme une succession de dossiers sensibles** (CO'Met, soutien aux clubs de haut niveau, entretien des stades) plutôt qu'un projet d'ensemble au service de tous les territoires.

## Axe 1 – Rééquilibrer l'offre sportive sur le territoire

Notre objectif : Offrir à chaque habitant-e, dans chaque quartier et chaque commune, un équipement sportif de qualité à quelques minutes de chez soi. Pour cela, nous moderniserons les sites existants et investirons en priorité là où l'offre manque le plus.

### Une fois élus, nous ferons ensemble

#### Un pôle foot / rugby / foot US, ouvert toute l'année, à l'Île Arrault

L'Île Arrault est déjà un site sportif majeur de la rive sud. Nous partirons de cet existant pour en faire un véritable pôle de sports de ballon, utilisé en quasi permanence et ouvert à une grande diversité de publics. Le terrain stabilisé sera transformé en terrain hybride foot / rugby, avec une pelouse adaptée aux contacts et un marquage modulable, pour accueillir à la fois les clubs de football, les sections de rugby et le développement du foot américain. Ce terrain sera également mis à disposition des écoles, des sections sportives, du sport-santé et des tournois de quartier, de manière à en faire un espace très fréquenté du matin au soir.

Dans le même mouvement, nous rénoverons la tribune existante et les abords du terrain d'honneur. La tribune sera mise en accessibilité, rendue plus confortable et mieux protégée des intempéries ; les vestiaires, sanitaires et locaux mis à disposition des clubs seront modernisés ; les cheminement piétons et cyclables seront retravaillés pour faciliter l'accès depuis les quartiers voisins.



L'Île Arrault deviendra ainsi **un lieu de sport vivant toute l'année : rencontres de championnat amateur, compétitions de jeunes, rendez-vous réguliers de rugby et de foot US, événements associatifs, rencontres féminines et actions handisport**. Nous suivrons l'usage du site en mesurant le taux de fréquentation par quartier, le nombre de créneaux réellement occupés sur l'ensemble de la semaine et la diversité des disciplines présentes.

### ● **Un gymnase “nouvelle génération” à Saint-Marceau**

Le quartier Saint-Marceau et, plus largement, la rive gauche disposent de terrains extérieurs, mais restent en retrait en matière de gymnases modernes. Nous y construirons un **gymnase “nouvelle génération”, pensé comme un équipement de quartier ouvert du matin au soir**. Il proposera une grande salle polyvalente pour les sports collectifs en salle, des espaces adaptés aux sports de combat, à la gymnastique et au sport-santé, des vestiaires accessibles et confortables, dans un bâtiment exemplaire sur le plan énergétique.

Le projet sera **conçu en lien direct avec les écoles, les collèges et les clubs du secteur, afin de réduire la distance moyenne d'accès à un équipement couvert pour les habitantes et habitants de la rive sud**. Cet indicateur de distance moyenne d'accès à un équipement sportif sera rendu public, quartier par quartier, pour objectiver le rééquilibrage de l'offre.

### ● **Stade du Concyr – des terrains de qualité, des équipements enfin à la hauteur (vestiaires, accessibilité, éclairage, parking)**

Au stade du Concyr, l'équipement dispose de deux terrains synthétiques de qualité, mais les conditions d'accueil et de fonctionnement ne sont pas au niveau : **absence de vestiaires, parking fortement dégradé et éclairage insuffisant, limitant l'usage en soirée et la capacité à accueillir dans de bonnes conditions entraînements et rencontres**.

Dans ce contexte, nous proposons un plan d'amélioration ciblé et immédiatement utile : **réfection complète du parking, création de vestiaires adaptés aux clubs utilisateurs et pleinement accessibles aux PMR, et engagement de la Ville dans le cofinancement de la mise aux normes de l'éclairage**, afin de sécuriser les pratiques, d'élargir les créneaux disponibles et de garantir un accès équitable à cet équipement de proximité.

### ● **Une cartographie publique pour cibler les zones sous-équipées**

Pour sortir des décisions au cas par cas, nous créerons une **cartographie publique des équipements sportifs, croisant localisation des installations, données de population, âges, mobilités et niveaux de fréquentation**.

Cette carte rendra visibles les zones sous-équipées, guidera les futurs investissements et permettra à chacune et chacun de connaître la **distance moyenne d'accès à un équipement sportif dans son quartier**. Elle servira de base de travail partagé avec les clubs, les associations et les habitant·es pour définir les priorités de construction et de rénovation, et alimentera le suivi des taux de fréquentation par quartier.

Les investissements nécessaires pour transformer l'**Île Arrault en pôle de sports de ballon, construire le gymnase de Saint-Marceau et lancer le plan de rénovation ciblée** sont évalués à **7 à 8 M€ sur le mandat**. Ils seront **cofinancés** par la Ville, la Métropole et les partenaires institutionnels, en mobilisant notamment les dispositifs dédiés aux équipements de proximité.



## Gardiennage de proximité – des gardiens référents pour les gymnases

Pour sécuriser et mieux faire fonctionner nos équipements, **nous mettrons en place un gardiennage de proximité** : plutôt que des rondes permanentes en voiture, chaque gardien se verra attribuer un ou plusieurs gymnases de référence. Cette organisation favorisera une présence plus régulière, une meilleure connaissance des sites (incidents récurrents, besoins de maintenance, relations avec les clubs), et une capacité d'intervention plus rapide. Elle **permettra aussi de limiter les dégradations, d'améliorer l'accueil des associations et de renforcer la continuité de service, tout en rationalisant les déplacements et les coûts de fonctionnement.**



## Pourquoi c'est utile et gagnant

En concentrant nos efforts sur l'île Arrault, sur Saint-Marceau et sur les équipements vieillissants, nous corrigons des déséquilibres anciens entre quartiers tout en valorisant des sites déjà fréquentés. Un pôle foot / rugby / foot US rénové et utilisé en quasi permanence, une tribune accueillante, un gymnase moderne de proximité et des équipements remis à niveau, ce sont des pratiques plus régulières, moins de temps perdu en déplacements et des lieux de vie sportive conviviaux et accessibles.

En rendant publics les indicateurs que nous suivrons – nombre d'équipements rénovés, distance moyenne d'accès à un équipement sportif, taux de fréquentation par quartier – **nous donnons à chacune et chacun la possibilité de vérifier que les investissements réalisés profitent en priorité aux habitantes et habitants qui en ont le plus besoin et participent réellement à la réduction des inégalités territoriales.**



## Axe 2 – Déployer le sport de proximité et le sport-santé

Notre objectif : Faire du sport un outil de prévention, de bien-être et de lien social, en développant partout des lieux de pratique libre et en organisant un véritable parcours de sport-santé accessible à toutes et tous, quels que soient l'âge, le quartier ou la situation de santé.



## Nos principales propositions



### Développer des sites de pratique libre dans tous les quartiers



Nous développerons **des mini-stades, des skateparks, des espaces de street workout et des parcours santé** dans l'ensemble des quartiers de la ville et de la métropole, en particulier là où l'offre en équipements est aujourd'hui la plus faible. Chaque nouveau site sera pensé comme un lieu de vie : **accessible gratuitement, en libre accès, adapté aux jeunes comme aux adultes, avec des aménagements permettant de pratiquer en sécurité.**

Nous associerons les habitantes et habitants, les associations de quartier et les clubs pour choisir les implantations et les usages, afin de garantir que ces équipements répondent réellement aux besoins. Pour vérifier que ces sites remplissent leur rôle, **nous suivrons l'augmentation du nombre de sites de pratique libre créés ou rénovés et leur répartition par quartier, ainsi que leur fréquentation réelle au fil de l'année.**

## Faire du sport-santé un réflexe de prévention

Nous structurerons un véritable réseau sport-santé, en nouant des partenariats durables avec les médecins généralistes, les maisons de santé, les kinésithérapeutes et les professionnels de l'activité physique adaptée. La prescription de sport sur ordonnance doit devenir un réflexe pour la prise en charge des maladies chroniques, de la sédentarité et des situations de fragilité, avec des structures capables d'accueillir ces publics dans des créneaux dédiés.

Nous soutiendrons les associations et clubs qui s'engagent à proposer des séances de sport-santé encadrées, avec des tarifs adaptés et un accompagnement progressif, pour que les personnes orientées par leur médecin trouvent une solution concrète près de chez elles. Nous mesurerons cette montée en puissance par le nombre de publics bénéficiaires du sport-santé et par le nombre de partenariats santé actifs entre la Ville, la Métropole, les structures sportives et les professionnels de santé.

## Renforcer les interventions sportives dans les écoles

Nous renforcerons les interventions sportives dans les écoles, en complément de l'éducation physique et sportive, pour favoriser la découverte d'une grande variété de disciplines et ancrer très tôt l'habitude d'une activité physique régulière.

Des éducateurs et des clubs viendront en appui des équipes pédagogiques pour proposer des cycles d'initiation, des journées sportives et des rencontres inter-écoles, avec une attention particulière à la mixité filles-garçons et à la participation de tous les élèves, y compris ceux qui se sentent éloignés du sport.

Ces interventions seront aussi un levier pour orienter les familles vers les sites de pratique libre et les dispositifs de sport-santé. Nous suivrons le nombre d'écoles et d'élèves concernés chaque année, la part de filles parmi les participants et le lien établi entre ces actions scolaires et le recours aux dispositifs de sport-santé.

## Faire du handisport et du sport adapté une priorité, avec un gymnase omnisport dédié

Nous ferons du handisport et du sport adapté une priorité transversale de la politique sportive. Cela passera par l'adaptation progressive des équipements existants (accessibilité des terrains, des vestiaires et des tribunes), par le soutien renouvelé aux clubs qui développent des sections handisport ou sport adapté, et par la mise en place de créneaux et d'événements construits avec et pour les personnes en situation de handicap.

Pour aller plus loin, nous créerons un gymnase omnisport spécifiquement adapté, pensé dès l'origine pour accueillir des pratiques handisport et sport adapté dans des conditions optimales : accessibilité totale, équipements dédiés, plages horaires réservées, mais aussi séances partagées entre publics valides et non valides afin de faire du sport un véritable espace de rencontre et de changement de regard.

Nous mesurerons ces avancées par le nombre de sites de pratique libre accessibles, le nombre de créneaux hebdomadaires consacrés au handisport et au sport adapté, ainsi que par le nombre de personnes en situation de handicap bénéficiant d'un accompagnement sport-santé ou d'une pratique régulière dans les clubs.



## Pourquoi c'est utile et gagnant

En développant des sites de pratique libre partout sur le territoire, **nous permettons à chacune et chacun de bouger près de chez soi, sans barrière de coût, d'horaires ou d'inscription**. Ces espaces deviennent des lieux de vie où les générations se croisent et où l'on peut pratiquer seul, entre amis ou en famille, complétant l'offre des clubs et ouvrant la porte à une pratique plus régulière.

En organisant un véritable parcours de sport-santé, de la prescription médicale jusqu'à l'accueil dans une structure adaptée, **nous mettons le sport au cœur de la prévention et de la lutte contre la sédentarité**. En lien avec les écoles, les professionnels de santé et les associations, le sport devient **un réflexe partagé, un outil pour mieux vivre et mieux vieillir**.

Enfin, en donnant **une place centrale au handisport et au sport adapté**, en créant un gymnase omnisport dédié et en adaptant progressivement l'ensemble des équipements, nous affirmons que personne ne doit rester au bord du terrain. Les indicateurs suivis pour chaque action – sites de pratique libre, bénéficiaires du sport-santé, partenariats santé, enfants concernés, créneaux handisport et publics accompagnés – seront **rendus publics et commentés chaque année, pour garantir que cette ambition se traduit bien en progrès concrets pour tous les publics**.



## Axe 3 – Des clubs et associations de proximité soutenus, stables et accessibles

**Notre objectif :** Donner aux clubs et aux associations sportives les moyens de se consacrer à l'essentiel : accueillir, former et accompagner les pratiquantes et pratiquants, plutôt que de passer leur énergie à chercher des financements ou à gérer des urgences administratives. Sécuriser et professionnaliser le tissu associatif, c'est garantir dans la durée une offre sportive riche, proche des habitants et accessible à toutes et tous.



### Nous voudrons mettre en place pour vous

#### Plan Équité sportive – réorienter les financements du sport pro vers le sport amateur et de proximité



Nous **rééquilibrerons les moyens entre sport-spectacle et sport de proximité en préparant, à l'échelle Ville/Métropole, une sortie du financement public structurel du basket professionnel** : l'objectif est de favoriser une reprise de l'OLB par un groupe privé local, afin de **libérer des marges de manœuvre aujourd'hui mobilisées par des subventions** et des coûts liés à l'occupation de CO'Met (subventions débattues en conseil métropolitain, hausse du loyer).

Les montants ainsi dégagés (plus d'1,2 M€ par an) seront **redéployés vers un "Plan équité sportive" ciblant d'abord les quartiers et communes sous-dotés** : rénovation légère des terrains et gymnases, achat de matériel mutualisé, soutien aux éducateurs et aux créneaux jeunes, pour que l'investissement public profite en priorité aux clubs amateurs et aux associations qui font vivre la pratique au quotidien

## ● **Une cellule d'appui aux clubs pour sécuriser le quotidien**

Nous créerons une cellule d'appui aux clubs, identifiée et facilement joignable, qui accompagnera les bénévoles et les salarié·es dans leurs démarches administratives, financières et organisationnelles. Elle aidera à monter les dossiers de subventions, à structurer les budgets, à anticiper les changements de dirigeants, à mieux gérer les ressources humaines et à répondre aux questions concrètes du quotidien (réglementation, sécurité, assurances, etc.).

Cette cellule pourra intervenir **aussi bien auprès des grands clubs que des petites associations de quartier, en s'adaptant à leurs besoins**. Nous suivrons précisément le nombre de clubs accompagnés chaque année et la nature des appuis apportés pour vérifier que cette cellule répond bien aux besoins du terrain et ne reste pas un dispositif théorique.

## ● **Un fonds métropolitain de soutien au sport pour stabiliser et faire grandir les projets**

Nous mettrons en place un fonds métropolitain de soutien au sport, doté d'une enveloppe annuelle de 500 000 à 700 000 €, en redéployant une partie des dépenses événementielles les plus coûteuses vers le soutien durable aux clubs de proximité.

Ce fonds permettra de sécuriser le fonctionnement des associations (pluriannualisation d'une part des subventions), d'accompagner les clubs qui traversent des difficultés passagères et de cofinancer des projets structurants : **développement du sport-santé, actions en quartiers populaires, projets d'égalité femmes-hommes, création d'emplois sportifs**.

Les critères d'attribution seront **transparents et discutés avec le mouvement sportif, pour que chacun sache sur quoi il peut s'appuyer**. Nous mesurerons l'impact de ce fonds sur la durée en suivant le taux de pérennité associative : la capacité des clubs à maintenir leurs activités, leurs emplois et leurs missions de service au public dans le temps.

## ● **Impliquer les clubs dans l'attribution des subventions via l'OMS**

Pour renforcer la transparence et l'équité, nous ferons évoluer le fonctionnement de l'Office municipal des sports en associant des présidents de clubs — ou des représentants désignés par leurs pairs — au processus d'instruction et d'attribution des subventions. **Cette participation s'inscrira dans un cadre clair** (critères publics, traçabilité, dépôt en cas de conflit d'intérêts) afin de garantir des décisions plus lisibles et mieux ancrées dans les réalités de terrain.

## ● **Une tarification sociale et des aides ciblées pour les clubs de quartier**

Nous développerons une tarification sociale et des aides ciblées pour les clubs de quartier et les publics les plus éloignés de la pratique. Cela passera par des dispositifs de soutien aux licences pour les familles modestes, par des partenariats entre la Ville, la Métropole et les clubs pour proposer des créneaux à très faible coût dans les quartiers populaires, et par des aides spécifiques aux associations qui s'engagent à accueillir davantage de filles, de jeunes des QPV ou de personnes en situation de handicap.

L'objectif est que le prix ne soit **plus un frein majeur à l'inscription dans un club de proximité**. Nous mesurerons l'efficacité de ces mesures par l'évolution des licencié·es, en portant une attention particulière aux quartiers populaires et aux publics aujourd'hui les plus éloignés de la pratique, afin de vérifier que ces aides se traduisent bien par plus de sport pour toutes et tous, et pas seulement par un effet d'aubaine.





## Pourquoi c'est utile et gagnant

Les clubs et les associations sportives sont le cœur battant du sport à Orléans : **ce sont eux qui ouvrent la salle le soir, qui encadrent les enfants le week-end, qui organisent les tournois, qui maintiennent le lien social.** Quand ils sont fragiles, c'est toute la pratique sportive qui vacille. En leur apportant un appui concret au quotidien, en sécurisant une partie de leurs financements et en ciblant les aides vers les quartiers et les publics qui en ont le plus besoin, nous renforçons durablement le socle de la politique sportive.

Cette stratégie est **gagnante à tous les niveaux** : pour les clubs, qui peuvent se projeter et se professionnaliser ; pour les bénévoles, qui sont moins seuls face à la complexité administrative ; pour les familles, qui trouvent des solutions accessibles près de chez elles ; et pour la collectivité, qui voit ses investissements mieux utilisés, au service d'un maillage associatif vivant, stable et solidaire.

Les indicateurs que nous suivrons — nombre de clubs accompagnés, évolution des licencié·es, taux de pérennité associative — **seront rendus publics et discutés chaque année avec le mouvement sportif, pour que chacune et chacun puisse constater les progrès réalisés et ajuster, si nécessaire, les moyens et les priorités**



## Axe 4 - Une gouvernance sportive lisible, transparente et efficace

**Notre objectif :** Rendre la politique sportive lisible pour les clubs et les habitants, mieux coordonner Ville et Métropole et s'assurer que chaque euro investi améliore concrètement les équipements, les usages et la satisfaction des usagers.



### Nous agirons en faveur de

#### Clarifier qui fait quoi entre Ville et Métropole

Nous clarifierons les responsabilités respectives de la Ville et de la Métropole en matière de sport : qui décide des grands équipements, qui finance quoi, qui gère les équipements de proximité, qui attribue les subventions, selon quels critères et avec quel calendrier.

Cette clarification prendra la forme d'un cadre politique et d'une convention publique, partagée avec les clubs et les associations, pour sortir des décisions au cas par cas. L'objectif est que les demandes de créneaux, les besoins d'entretien ou les projets d'investissement trouvent rapidement le bon interlocuteur.



#### Créer un Observatoire métropolitain du sport

Nous créerons un Observatoire métropolitain du sport chargé de rassembler, analyser et partager les données sur les équipements, les pratiques, les budgets et les inégalités territoriales. Cet observatoire associera les services de la Ville et de la Métropole, l'agence d'urbanisme et des représentants du mouvement sportif, afin de croiser les chiffres avec les réalités du terrain.

Il produira des indicateurs simples sur l'état des équipements, la fréquentation, la répartition des moyens et l'avancement des engagements du programme. Chaque année, il publiera un rapport accessible à toutes et tous : ce sera la base de la publication annuelle des données sport et le moyen de vérifier que la politique sportive progresse réellement dans la bonne direction.

## ● Des agents référents dans chaque équipement

Pour que la gouvernance ne reste pas théorique, **nous désignerons des agents référents pour chaque grand équipement sportif et pour les principaux complexes de quartier.** Ces référents seront les interlocuteurs identifiés des clubs, des associations, des usagers et des services techniques : ils suivront l'état des installations, remonteront les besoins d'entretien, coordonneront les petits travaux et veilleront à la qualité de l'accueil.

**Ils disposeront d'outils de suivi partagés avec les services de maintenance, pour que les pannes, dégradations ou problèmes d'accessibilité soient résolus plus rapidement.** Là encore, la baisse des délais d'intervention de maintenance et la hausse du taux de satisfaction des usagers seront les indicateurs concrets de l'efficacité de ce réseau de référents.

## ● Assurer l'ouverture de l'Île Charlemagne sur toute la saison de baignade et renforcer les équipes de maîtres-nageurs

Nous garantirons l'ouverture de l'Île Charlemagne sur l'ensemble de la saison de baignade, **du printemps à la fin de l'été**, avec des plages horaires lisibles et stabilisées d'une année sur l'autre, afin que les familles, les clubs et les groupes constitués puissent s'y organiser sereinement.

Pour sécuriser cette ouverture élargie, **nous renforcerons les équipes de maîtres-nageurs sur site et lancerons, en partenariat avec les structures de formation, un programme de formation de maîtres-nageurs orléanais**, comprenant des subventions ponctuelles pour former des étudiants en STAPS, pour disposer d'un vivier local pérenne.



Cette politique permettra d'**améliorer la sécurité, de réduire les fermetures ponctuelles faute de personnel et de faire de l'Île Charlemagne un véritable lieu de pratique régulière, de loisirs et de sport-santé tout au long de la belle saison.** Nous en suivrons les effets à travers le nombre de jours d'ouverture effective, le nombre de maîtres-nageurs présents et formés localement, ainsi que la fréquentation et le niveau de sécurité constaté sur le site.



## Pourquoi c'est utile et gagnant

En clarifiant qui décide et qui finance entre Ville et Métropole, nous sortons d'une gouvernance opaque où les clubs et les habitants ne savent pas à quelle porte frapper. **Cela permet de traiter plus vite les demandes, de programmer les investissements de manière cohérente et de limiter les conflits ou doublons.** Pour les usagers, cette clarté se traduit par des équipements mieux entretenus, des réponses plus rapides et une politique sportive qui assume enfin ses choix.

En créant **un Observatoire métropolitain du sport et en rendant les indicateurs publics, nous faisons entrer la politique sportive dans une culture de résultats** : chacun peut voir où sont les efforts, où persistent les inégalités et comment évoluent les moyens. La publication annuelle des données sport devient un rendez-vous de transparence et de débat, plutôt qu'un exercice de communication.

Avec des agents référents dans chaque équipement, **la gouvernance se rapproche du terrain : les problèmes ne restent pas coincés entre services, ils sont pris en charge par des personnes identifiées, responsables du suivi.** La baisse des délais d'intervention de maintenance, l'amélioration du taux de satisfaction des usagers et la régularité de la publication des données sport seront autant de preuves que cette nouvelle gouvernance n'est pas qu'une réforme de papier, mais un levier concret pour un service public du sport plus efficace, plus réactif et plus juste.

## Axe 5 – Faire vivre pleinement les grands équipements

Notre objectif : Faire de CO'Met, du Zénith, du Parc Expo et du stade de la Source de vraies maisons du sport pour toutes et tous, ouvertes aux clubs, aux associations, aux scolaires et aux familles. En optimisant leur utilisation, nous voulons diversifier les disciplines, multiplier les pratiques et assurer un meilleur retour pour l'argent public investi.



### Nous ferons une fois élus

#### Un stade de La Source modernisé pour accompagner l'ambition sportive et former les talents orléanais

Le projet de rénovation du stade de La Source, **désormais pensé comme un équipement partagé entre l'US Orléans et le RCO, est lancé mais reste, à ce stade, davantage un montage à sécuriser qu'un chantier engagé** : après une étude de faisabilité portée par les deux clubs, la Ville a acté le principe d'une nouvelle tribune pour améliorer l'accueil du public et viser les exigences d'homologation (football et rugby), avec l'idée d'ouvrir de nouvelles recettes (loges/espaces hospitalités, naming).

Dans le scénario actuellement évoqué, l'opération viserait une montée en capacité autour de **11 000 places pour un coût estimé à 15 M€, financé via un tour de table public** (Département, Région, Ville) et amorti par un engagement des clubs sous forme de loyer annuel progressif présenté comme ayant **un retour sur investissement d'environ 17 ans**.

En parallèle, la collectivité a engagé des travaux « d'urgence » et de mise en conformité (pelouse, aménagements pour la pratique du rugby, tunnel joueurs), tandis que des investissements structurants comme l'éclairage ne sont pas annoncés avant 2026 : autant d'indices d'une trajectoire progressive, encore dépendante du bouclage financier et du calendrier de réalisation de la tribune.



Après l'élection de la liste OSE, la municipalité poursuivra son soutien au projet de rénovation du stade de La Source, afin d'accompagner la progression conjointe de l'US Orléans et du RCO et de renforcer la visibilité du sport orléanais sur la scène nationale.

Cet engagement doit permettre à l'USO de disposer d'un équipement conforme aux standards attendus, condition pour retrouver un statut professionnel et rouvrir le centre de formation, tout en offrant au rugby orléanais des conditions d'accueil et de pratique à la hauteur de ses ambitions.

Parallèlement, l'effort municipal sera orienté vers la poursuite et l'amplification du développement des pratiques amateur, jeunes et féminines, en lien étroit avec les clubs, notamment via la mise en place d'un dispositif d'entraîneurs-éducateurs pris en charge par la Ville : en contrepartie d'interventions régulières dans les écoles et sur le temps périscolaire, ces professionnels garantiraient un sport de qualité pour tous les élèves tout en soutenant les clubs en offrant un cadre salarial à certains entraîneurs.

Pour compléter ce levier, la Ville mettra en place une aide à la formation destinée aux clubs afin de permettre aux entraîneurs bénévoles d'accéder à des diplômes (par exemple un BAFA "sport" ou des diplômes d'entraîneur), renforçant durablement la qualité de l'encadrement et la structuration des filières locales..

### Ouverture du CO'Met aux compétitions amateurs et associatives



Nous réserverons, chaque année, un volume de créneaux identifiés pour les compétitions amateurs et associatives au sein de l'Arena et des autres salles de CO'Met. Les clubs et comités sportifs pourront y organiser des finales de coupes locales, des tournois inter-quartiers, des événements scolaires ou parascolaires, avec une grille tarifaire adaptée à leurs moyens.

Une programmation annuelle partagée sera élaborée avec les clubs et les associations, afin de faire monter en puissance le nombre d'événements associatifs accueillis, tout en garantissant un bon taux d'occupation de l'équipement sur l'ensemble de l'année.

### Résidences de clubs à l'Arena

Nous proposerons à des clubs phares du territoire (OLB Association, Saran Loiret Hand Ball clubs de sports émergents...) des résidences à l'Arena et dans les grands équipements : séries de rencontres "à domicile", stages, entraînements ouverts au public, temps de médiation avec les jeunes des quartiers.

Ces résidences seront conçues comme des projets de territoire : en échange de conditions d'accueil stables, les clubs s'engageront à développer des actions vers les clubs de proximité, les scolaires et les publics éloignés de la pratique (rencontres, initiations, échanges de savoir-faire). Nous suivrons la satisfaction des clubs utilisateurs par des enquêtes régulières, afin d'ajuster les conditions d'accueil et les services proposés.

## ● Accueillir davantage de disciplines sportives au Zénith et au Parc Expo

Nous transformerons le Zénith et le Parc Expo en plateformes multi-sports, en y accueillant des disciplines aujourd’hui peu visibles : sports de combat, gymnastique, handisport, sports de raquette, e-sport, sports urbains... Un travail sera mené avec les fédérations, les ligues et les comités départementaux pour identifier les événements pouvant être accueillis à Orléans.

L’objectif est de diversifier les disciplines représentées dans les grands équipements, de faire découvrir de nouveaux sports aux Orléanaises et aux Orléanais et d’augmenter l’usage des salles en dehors des seules grandes affiches. Cette diversification se traduira par un suivi du nombre de disciplines différentes accueillies chaque année.

## ● Moderniser et mettre en accessibilité le Palais des Sports d’Orléans

Nous engagerons une remise à niveau complète du Palais des Sports pour en faire un équipement réellement accueillant pour toutes et tous. Cela passe d’abord par un chantier d’accessibilité : la reconfiguration de la partie en façade permettra d’y intégrer des ascenseurs et de sécuriser des cheminement fluides pour les personnes à mobilité réduite, les familles et les publics seniors.

Dans le même mouvement, nous lancerons la rénovation des vestiaires et la modernisation de l’ensemble des équipements (sanitaires, locaux annexes, installations techniques), afin d’améliorer concrètement le confort d’usage pour les clubs, les scolaires et les associations. Les travaux seront priorisés en fonction de leur impact sur l’accessibilité, la sécurité et la qualité d’accueil. Nous estimons cet aménagement à environ 5M€.

Nous suivrons ces avancées par des indicateurs variés : part de l’équipement accessible PMR, nombre d’espaces rénovés (vestiaires/locaux), et satisfaction des clubs utilisateurs...

## ● Soutenir la création d’événements sportifs éphémères dans tous les quartiers

Nous soutiendrons la création d’événements sportifs éphémères (tournois de quartier, rencontres caritatives, galas de clubs, défis inter-associations...) qui pourront, quelques jours ou quelques heures, prendre place dans les grands équipements.

Un appel à projets annuel permettra aux associations de proposer leurs idées ; la Ville et la Métropole apporteront un appui logistique (communication, billetterie, régie, sécurité) et une tarification spécifique pour ces formats. Ces actions contribueront à augmenter le nombre d’événements associatifs accueillis, à améliorer le taux d’occupation des équipements en dehors des pics de fréquentation, et à renforcer la satisfaction des clubs utilisateurs.

Pour piloter l’ensemble de cet axe, nous publierons chaque année des données simples et lisibles sur : le nombre d’événements associatifs accueillis, le taux d’occupation des grands équipements, la diversité des disciplines représentées et la satisfaction des clubs utilisateurs, afin que chacun puisse constater l’évolution concrète de l’usage de ces équipements.



## Pourquoi c'est utile et gagnant

Ouvrir largement CO'Met, le Zénith et le Parc Expo aux clubs, aux associations et aux scolaires, c'est remettre les grands équipements au service du plus grand nombre. Au lieu de rester des lieux réservés à quelques grandes affiches, ils deviennent des espaces de pratique, de découverte et de fierté pour les habitant·es de tous les quartiers.

En diversifiant les disciplines accueillies et en multipliant les événements associatifs, **nous optimisons l'investissement public** : chaque créneau utilisé par un club local, chaque compétition amateur, chaque gala d'association renforce le taux d'occupation de ces équipements et leur ancrage dans la vie quotidienne de la métropole.

Enfin, **en travaillant sur la satisfaction des clubs utilisateurs** (qualité de l'accueil, tarifs, accompagnement) et **en rendant publics les indicateurs de suivi, nous instaurons une relation de confiance** : les clubs savent à quoi s'attendre, les habitant·es voient concrètement à quoi servent leurs impôts, et la Ville comme la Métropole peuvent ajuster leur action en continu.



## Mot du colistier référent



**Samir BAZ**

*Colistier OSE et référent du groupe de travail Sport*

Je fais du sport à Orléans **depuis le terrain, pas depuis un bureau**. Comme éducateur et organisateur d'événements, **je vois chaque semaine ce que le sport apporte aux jeunes, aux quartiers et aux associations...** et aussi les difficultés concrètes auxquelles ils font face.

Des équipements **parfois vétustes, des créneaux insuffisants, des bénévoles à bout de souffle**. Pourtant, l'énergie est là. Les clubs tiennent, innovent, rassemblent.

**Avec OSE, notre choix est clair : arrêter de penser le sport comme un coût et le traiter comme un investissement.** Investissement pour la santé, pour la cohésion sociale, pour l'égalité entre les quartiers et pour le rayonnement d'Orléans.

Ce livret propose des solutions **concrètes, réalistes, issues du terrain**. Parce que le sport doit être **accessible à toutes et tous, partout dans la ville, et reconnu à sa juste valeur**.



Stade de La Source